

**Code d'article** 252.03**Description** ASSIETTES RONDES**Catalogue** COT 31, HOS 142**Mise à jour** 18/06/2025 14:43:08**Spécifications du produit**

Unité de mesure CENT

Dimensions Ø 23 CM

Matériel CARTON

Couleur BLANC

Grammage 210 G/M2

Poids net d'une unité (g) 9,80

Code Décision 97/129/CE PAP 21

Signage Triman et Info-Tri

**Codes**

Intrastat 48232000

ITF14 18420499252039

EAN13 8420499252032

**Colisage****Paquet**

Unités / paquet 50

Dimensions paquet (cm) 21,00 x 6,00 x 22,00

Poids brut colis (kg) 0,50

Volume paquet (m³) 0,0027720

Code Décision 97/129/CE LDPE 4

Signage Triman et Info-Tri

**Carton**

Unités / carton 500

Paquets /carton 10

Dimensions carton (cm) 24,50 x 52,00 x 24,00

Poids brut carton (kg) 5,00

Volume carton (m³) 0,0305760

Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri

**Palette**

Cartons / couche 6

Cartons / palette 48

Conditionnement (U base x couches) 6 x 8

Poids (kg) 264,00

Type de palette (cm) E249: 120,00 x 80,00 x 244,00

**Caractéristiques du matériau**

Recyclable

Biodégradable

Compostable  
EN 13432

Résist. graisses

Cash &amp; Carry

**Certificats**

Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT  
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)  
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

## Image du paquet

